

Soutien fédéral accru à la Genève internationale

MULTILATÉRALISME. Le Conseil des Etats a approuvé lundi un plafond de dépenses de 122,6 millions de francs pour 2026-2029 pour renforcer la position de la Suisse.

La Suisse pourra renforcer sa position d'Etat hôte, dans un contexte de crises. Suivant le National, le Conseil des Etats a approuvé lundi un plafond de dépenses de 122,6 millions de francs pour 2026-2029, principalement en faveur de la Genève internationale.

Le Conseil fédéral a adopté en juin dernier un paquet de mesures urgentes ainsi que le nouveau message sur la Suisse en tant qu'Etat hôte pour la période 2026-2029. Le crédit cadre est augmenté de 5% par rapport à la période précédente pour renforcer l'accueil, les infrastructures, les partenariats et la gouvernance des nouvelles technologies.

La augmentation du crédit cadre sera compensée au sein du Département fédéral des affaires étrangères, au vu de la situation financière de la Confédération. A ce crédit cadre s'ajoutent 83 millions pour des mesures urgentes, en 2026, destinés aux organisations en difficulté de liquidités.

Le troisième volet est un programme extraordinaire d'investissements immobiliers sur trois ans, sous la forme d'un prêt sans intérêts à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales à hauteur de 78 millions de francs.

Monde en crise

Le monde est en crise, et cela ne va pas changer ces prochaines années, a complété le ministre des Affaires étrangères Ignazio Cassis. Mais la position de la Suisse dans cette crise peut changer. Or le multilatéralisme est un pilier de la politique extérieure helvétique, a commenté le conseiller fédéral. Carlo Sommaruga (PS/GE) a relevé la concurrence croissante entre Etats pour accueillir les organisations internationales ainsi que les réductions ou suspensions des contributions de certains Etats en la matière.

Ignazio Cassis a encore relevé les importantes retombées éco-

nomiques de l'écosystème de la Genève internationale pour le pays. Il s'agit de soutenir la Genève internationale pour garder en Suisse les places de travail, a ajouté Matthias Michel (PLR/ZG) pour la commission.

Pascal Broulis (PLR/VD) et Andrea Gmür-Schönenberger (Centre/LU) ont eux souligné qu'il n'y a pas que la Genève internationale qui est concernnée, mais aussi le canton de Vaud et ses organisations internationales dans le domaine du sport.

Ni plus ni moins

Au final, la proposition du gouvernement n'a pas été modifiée. Au vote sur l'ensemble, elle a été validée par 36 voix contre 3. Au vu de cette décision, le Conseil des Etats a, dans la foulée, refusé une initiative du canton de Genève demandant un soutien fédéral plus grand en faveur de la Genève internationale et du système multilatéral. (ats)